

Zeitschrift: Rapport du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1er septembre 1939 - 30 juin 1947)
Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge
Band: - (1939-1947)
Heft: 1: Activités de caractère général

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	Pages I
-------------------	------------

PREMIÈRE PARTIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

I. PRINCIPES D'ACTION ET FONDEMENTS DE L'ŒUVRE DU CICR	7
A. Les principes d'action	7
1. L'idée de la Croix-Rouge	7
2. Les tâches de la Croix-Rouge	8
3. L'impartialité de la Croix-Rouge	10
4. Le respect du droit et des principes de la Croix-Rouge	14
5. La Croix-Rouge devant la guerre et l'injustice .	18
6. Humanité et droit	19
7. L'universalité de la Croix-Rouge	20
8. Le caractère apolitique de la Croix-Rouge . .	21
9. Le devoir d'agir ouvertement et en toute loyauté	22
10. Le financement de l'œuvre du CICR.	22
11. Le temps de paix	25
B. Les fondements de l'œuvre	25
1. Le droit d'initiative	25
2. La neutralité perpétuelle de la Suisse	28
3. Les différentes situations prévalant entre belligérants	30

	Pages
4. Relations internationales et rapports intérieurs	32
5. La coopération	33
6. Les actions parallèles	34
7. Le personnel du CICR	36
8. La durée de l'activité de guerre du CICR	38
9. Les limites	40
 II. ORGANISATION DES SERVICES DU CICR	 43
A. Introduction	43
B. L'organisation au début des hostilités	45
C. Evolution de l'organisation au cours de la guerre	49
D. L'organisation actuelle	52
1. La présidence	52
2. Le CICR « in pleno »	52
3. Le Bureau	53
4. La Direction centrale, le Secrétariat général et les Conseillers	 54
5. Les Divisions	56
Liste alphabétique des membres du CICR	56
Statistique des collaborateurs du CICR	58
Schéma de l'organisation des services	59
 III. LES DÉLÉGATIONS DU CICR DANS LE MONDE	 60
A. Généralités	60
B. Développement des délégations	65
C. Quelques aperçus statistiques	78
D. Quelques instants de la vie des délégués	79
 IV. FINANCEMENT	 91
A. Généralités	91
B. Examen des recettes et dépenses	96
C. Service de Trésorerie	101
Liste des tableaux	104
 V. ACTIVITÉ DES « SERVICES D'UTILITÉ GÉNÉRALE »	 120
A. Revue internationale de la Croix-Rouge	120
B. Publications	122

	Pages
C. Information	124
D. Traductions	128
E. Archives	130
F. Communications	133
G. Correspondance	137
H. Liaison	140
I. Administration	140
J. Services techniques	146
 VI. RELATIONS DU CICR AVEC LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET AVEC LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE	 148
A. Relations avec les Sociétés nationales	148
1. Collaboration et liaison	148
2. Représentants des Sociétés nationales auprès du CICR	 154
3. Missions du CICR auprès des Sociétés nationales	156
4. Difficultés rencontrées	159
B. Constitution et reconnaissance des Sociétés nationales Croix-Rouge allemande	 162 167
C. Protestations des Sociétés nationales contre les viola- tions alléguées de Conventions humanitaires	 170
D. Collaboration et liaison avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge	 174
1. Actions de secours en faveur de la population civile	 175
2. Actions en cas de calamités naturelles	176
3. Union internationale de secours	178
4. Secours sur route	181
5. Fonds de l'Impératrice Shôken	182
6. Publications conjointes	182
 VII. RELATIONS DU CICR AVEC LES GOUVERNEMENTS. DÉVELOPPEMENT DU DROIT INTERNATIONAL	 184
A. Relations du CICR avec les Gouvernements	184
B. Développement du droit international	187

DEUXIÈME PARTIE

BLESSÉS ET MALADES DES ARMÉES PERSONNEL SANITAIRE

	Pages
A. Généralités	192
B. Des blessés, des malades et des morts	193
1. Blessés et malades	193
2. Morts.	195
C. Du personnel sanitaire	197
1. Identification des membres du personnel sanitaire.	197
2. Rapatriement du personnel sanitaire.	200
3. Traitement des sanitaires retenus	206
D. Du signe distinctif	208
E. Protestations relatives à des violations alléguées . .	210
F. Guerre maritime	212

TROISIÈME PARTIE

PRISONNIERS DE GUERRE

I. GÉNÉRALITÉS	215
II. VISITES DES CAMPS DE PRISONNIERS	227
A. Introduction	227
B. La visite	229
C. Les rapports de visite	238
D. Développement des visites	243
III. TRAITEMENT DES PRISONNIERS	248
A. Les camps de prisonniers	248
B. Discipline intérieure des camps ; dispositions spéciales concernant les officiers et assimilés	251
1. Discipline intérieure des camps	251
2. Dispositions spéciales concernant les officiers et assimilés	253

	Pages
C. Nourriture et habillement des prisonniers de guerre	256
1. Nourriture.	256
2. Habillement	261
D. L'hygiène dans les camps	266
1. Application des prescriptions générales	266
2. Organisation du service médical	268
3. Inspections médicales.	271
4. Etat sanitaire dans les camps.	271
E. Besoins intellectuels et moraux	278
1. Vie spirituelle	278
2. Vie intellectuelle	281
3. Vie récréative et sportive.	285
F. Ressources pécuniaires des prisonniers	286
1. Solde	288
2. Salaires	291
3. Délégations de soldes et salaires — Envois d'argent.	295
4. Paiement des avoirs appartenant aux prisonniers rapatriés.	296
G. Capacité civile des prisonniers de guerre	299
H. Femmes et enfants prisonniers de guerre	301
1. Femmes.	301
2. Enfants	303
I. Décès des prisonniers de guerre	306
IV. PROTECTION DES PRISONNIERS CONTRE LES DANGERS DE LA GUERRE	311
A. Protection des prisonniers contre les dangers résultant de la guerre aérienne.	311
B. Protection des prisonniers transportés par voie de mer	326
V. LE TRAVAIL DES PRISONNIERS DE GUERRE	336
A. Introduction	336
B. Abus relatifs au travail imposé aux prisonniers . . .	338
C. Travaux prohibés, insalubres ou dangereux	341

D. Insuffisance de la nourriture distribuée aux prisonniers astreints à un travail pénible	344
E. Autres interventions du CICR	347
1. Travail des officiers	347
2. Travail des sous-officiers	348
3. Assurance des prisonniers victimes d'accidents du travail.	349
VI. RELATIONS DES PRISONNIERS AVEC L'EXTÉRIEUR . . .	351
A. Plaintes des prisonniers	351
B. Relations du CICR avec les « hommes de confiance »	352
C. Correspondance	358
VII. ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE SOUS LE COUP DE POURSUITES JUDICIAIRES	363
A. Généralités	363
B. Action en faveur des prisonniers alliés	365
C. Action en faveur des prisonniers de l'Axe	370
VIII. LES REPRÉSAILLES CONTRE LES PRISONNIERS DE GUERRE	377
IX. RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE POUR RAISONS DE SANTÉ ET LEUR HOSPITALISATION EN PAYS NEUTRES	385
A. Rapatriement des prisonniers pour raisons de santé	385
1. Démarches générales du CICR.	385
2. Rôle du CICR dans l'exécution pratique des rapatriements	390
B. Hospitalisation en pays neutres des prisonniers grands malades et grands blessés	395
C. Constitution, statut et activité des Commissions médicales mixtes	398
D. Application et revision de l'accord-type	405
X. RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE APRÈS LA FIN DES HOSTILITÉS	408
	763

	Pages
XI. LES CONFLITS DE L'EST EUROPÉEN	419
A. Introduction	419
B. Première période : 1939-1940	422
C. Deuxième période : 1941-1945	424
1. Première phase : 3 juin 1941 - septembre 1941	424
2. Deuxième phase : octobre 1941 - été 1942	435
3. Protestations et demandes d'enquête.	443
4. Troisième phase : de l'automne 1942 à la fin des hostilités	446
XII. LE CONFLIT D'EXTRÊME-ORIENT	454
A. Introduction	454
B. Activité du CICR pendant le conflit	459
1. Conditions générales de l'action du CICR	459
2. Rapports avec les Autorités et avec la Croix- Rouge japonaise	462
3. Nomination de nouveaux délégués.	464
4. Visites de camps	468
5. Correspondance.	470
6. Secours	473
7. Rapatriements	480
C. Activité des Délégations et des agents du CICR en Extrême-Orient	482
1. Délégation au Japon	483
2. Délégation à Shanghai	488
3. Délégation à Hong-Kong	498
4. Délégation au Siam	506
5. Délégation à Singapour.	511
6. Délégation aux Philippines	518
7. Délégation aux Indes néerlandaises	521
Conflit d'Insulinde	525
8. Délégation en Indochine	528
Conflit d'Indochine.	529
D. Activité du CICR en Chine non-occupée	531

XIII. PRISONNIERS A QUI LE BÉNÉFICE DE LA CONVENTION A ÉTÉ CONTESTÉ	537
A. Partisans	538
1. Généralités	538
2. Actions et démarches particulières.	541
a) Partisans français	541
b) Partisans slovaques	546
c) Partisans yougoslaves	549
d) Partisans italiens	555
e) Partisans polonais.	556
f) Partisans grecs	558
B. Internés militaires italiens (IMI)	558
C. Surrendered Enemy Personnel (SEP)	562
D. Prisonniers transférés	566
E. Prisonniers de guerre « transformés »	568
1. Transformation en travailleurs civils.	569
2. Transformation en détenus politiques	574
F. Marins de la marine marchande	575
XIV. INTERNÉS EN PAYS NEUTRES	579
A. Introduction	579
B. Internés militaires	580
1. Activités d'ordre général	580
2. Activité des délégués du CICR	584
C. Autres catégories de militaires belligérants en pays neutres	588
D. Réfugiés civils en pays neutres	589

QUATRIÈME PARTIE

CIVILS

	Pages
I. GÉNÉRALITÉS	591
II. INTERNÉS CIVILS	597
A. Application de principe aux internés civils de la Convention de 1929 sur le traitement des prisonniers de guerre	597
B. Activité du CICR en faveur des internés civils . .	600
1. Visite des camps d'internés	600
2. Conditions de logement.	603
3. Nourriture.	604
4. Correspondance	607
5. Visite des familles aux internés	609
6. Camps de familles	611
7. Vêtements.	614
8. Travail	616
9. Hygiène.	619
10. Loisirs	623
11. Discipline	627
12. Rapatriement au cours des hostilités	628
C. Civils en demi-liberté	631
III. AUTRES CIVILS INTERNÉS. (Détenus politiques, déportés, otages, etc.)	635
IV. RAPATRIEMENT DES INTERNÉS CIVILS ET DÉPORTÉS APRÈS LA FIN DES HOSTILITÉS	656
V. CIVILS ENNEMIS OU ÉTRANGERS NON-INTERNÉS	662
A. Civils résidant sur le territoire d'un Etat belligérant .	662
B. Civils sur un territoire occupé par un belligérant .	666

	Pages
VI. CATÉGORIES SPÉCIALES DE CIVILS	669
A. Israélites	669
B. Travailleurs civils	685
C. Réfugiés et apatrides	691
D. Minorités ethniques	702
VII. PROTECTION DES POPULATIONS CIVILES CONTRE LES EFFETS DE LA GUERRE.	710
A. Protection des populations civiles contre les bombar- dements aériens	710
1. Introduction historique	710
2. Efforts du CICR pendant la seconde guerre mondiale	714
B. Localités et zones sanitaires et de sécurité	721
1. Introduction historique	721
2. Efforts du CICR pendant la seconde guerre mondiale	725
C. Evacuation des populations civiles	735
D. Protection des hôpitaux civils	738
VIII. ASSISTANCE MÉDICALE AUX CIVILS	740
A. Contribution à la lutte contre les épidémies	740
B. Cours d'instruction pour médecins et infirmières	741
C. Missions médicales	743
D. Contribution à la lutte contre la tuberculose	752
E. Documentation médicale	754
F. Activité en faveur des invalides	754

CICR CID



0100024198

